

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT de VAUCLUSE – ARRONDISSEMENT de CARPENTRAS

## VILLE de VALREAS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE du MARDI 12 JUILLET 2022**

Conseillers en exercice : 29

Présents : 18

Absents excusés avec pouvoir : 10

Absent excusé : 1

L'An deux mille vingt-deux et le douze juillet à 18h30, le **CONSEIL MUNICIPAL** de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi et compte tenu de la situation sanitaire, afin de garantir la sécurité de tous, du gel hydroalcoolique et des masques seront mis à disposition à l'entrée de la salle dite « L'Oustau », Espace Jean Duffard à VALREAS, qui présente toutes les conditions de sécurité et d'accessibilité nécessaires à la réunion du Conseil, **sous la présidence de Monsieur Jacques FAGARD, Adjoint.**

Date de la convocation : 06 juillet 2022

Date d'affichage : 06 juillet 2022

#### Etaient présents :

Dominique MALLET, Christian BARTHELEMY, Christiane MERY, Adjoint.

Marie-Andrée GAGNIERE, Jean-Daniel UGHETTO, Régine DOUX, Jean-Marie ROUSSIN, Léonard PACE, Sibylle GENESTON, Sandra KIENTZI, Jean-Sébastien GUENARD, Bruno VALLE, Dominique DELERUE, Sandrine DERMEGHSIAN, Virginie AYME, Leila CHEVALIER, Jean-Louis LAURENT, Conseillers municipaux.

#### Etaient excusés :

Patrick ADRIEN, Maire, ayant donné pouvoir à Léonard PACE.

Jean-Luc BLANC, Adjoint, ayant donné pouvoir à Leila CHEVALIER.

Rosy FERRIGNO, Adjointe, ayant donné pouvoir à Jean-Sébastien GUENARD.

Franck VIGNE, Adjoint, ayant donné pouvoir à Jacques FAGARD.

Marinette SERVAN, Conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Christiane MERY.

Philippe SAYN, Conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Christian BARTHELEMY.

Daniel BARBER, Conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Dominique MALLET.

Géraldine CHAMBERT, Conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Sybille GENESTON.

Clément JACQUIER, Conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Jean-Daniel UGHETTO.

Jacques PERTEK, Conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Jean-Louis LAURENT.

Houcine SERRAR, Conseiller municipal.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Christiane MERY, est nommée secrétaire de séance et ceci, à l'unanimité des membres présents.

#### **DÉLIBÉRATION N° 2022-07/55 : PERSONNEL COMMUNAL - ACTUALISATION DU TABLEAU THÉORIQUE DES EFFECTIFS**

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret 2006-1694 du 22 décembre 2006 modifié portant modification de diverses dispositions applicables aux fonctionnaires territoriaux de catégorie C,

REÇU EN PREFECTURE

Le 15/07/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-084-2154 01388-2022 0712-DEL\_2022\_07

Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié et le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié fixant respectivement les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A et B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu la délibération n° 2022-06/42 du 14 juin 2022 portant sur l'actualisation du tableau théorique des effectifs de la Commune de Valréas,

Vu le Budget de la Commune,

Considérant :

- qu'il est prévu de procéder à la création de postes pour permettre à des agents de bénéficier d'avancements de grade et de promotion interne ;
- qu'une actualisation des postes budgétaires et pourvus au 1<sup>er</sup> août 2022 est donc nécessaire ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Jacques FAGARD, Adjoint, et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**À L'UNANIMITÉ,**

■ **CRÉE** à compter du 1<sup>er</sup> août 2022 :

- 1 poste de brigadier-chef principal de police municipale titulaire à temps complet
- 7 postes d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe titulaire à temps complet
- 2 postes d'agent de maîtrise titulaire à temps complet
- 1 poste d'agent de maîtrise titulaire à temps non complet à raison de 33 h hebdomadaires
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe titulaire à temps complet

■ **APPROUVE** le nouveau tableau des effectifs prenant en compte l'actualisation des postes budgétaires et pourvus au 1<sup>er</sup> août 2022, tel qu'annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Pour le Maire empêché,  
Le Troisième Adjoint,  
Jacques FAGARD.



Acte certifié exécutoire compte tenu de :

La réception en Préfecture le : 15 JUIL. 2022

Et la publication sur le site internet de la Ville le : 18 JUIL. 2022

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-084-2184 01388-20220712-DEL\_2022\_07

**TABLEAU DES EFFECTIFS CONSEIL MUNICIPAL du 12/07/2022 - EFFET AU 01/08/2022**

Grades	cat.	TABLEAU EFFECTIFS APPLICATION 17/07/2022 EN VERTU DELIBERATION 2022-06/42		NOUVELLE PROPOSITION CONSEIL 12/07/2022 APPLIQUEE LE 01/08/2022		dont											
		Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	11h	17h30	21h	23h45	26h	28h	30h	31h	32h	33h	33h15	34h
<b>Filière Administrative</b>																	
D.G.S. 2 000 à 10 000 habitants																	
Attaché principal	A	1	1	1	1												
Attaché	A	4	4	4	4												
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	2	2	2	2												
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	5	4	5	4												
Rédacteur	B	1	1	1	1												
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	5	5	12	5												
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	18	17	18	17			1/1	1/1								
Adjoint Administratif	C	16	10	16	13												
<b>Filière Technique</b>																	
Ingénieur Principal	A	1	1	1	1												
Ingénieur	A	0	0	0	0												
Technicien Principal de 1ère classe	B	0	0	0	0												
Technicien Principal de 2ème classe	B	0	0	0	0												
Technicien	B	1	1	1	1												
Agent de maîtrise principal	C	9	9	9	9												
Agent de maîtrise	C	3	3	6	3									0/1			
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	13	12	13	12												
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	13	12	14	12										1/1	1/1	
Adjoint technique	C	22	19	22	19					1/1				2/2	1/1		
<b>Filière Sociale &amp; Médico-social</b>																	
ATSEM Principal de 1ère classe	C	6	6	6	6												
ATSEM Principal de 2ème classe	C	0	0	0	0									6/6			
<b>Filière Sportive</b>																	
Educ. Activ.Phys.Sport.Principal 2è cl	B	0	0	0	0												
<b>Filière Culturelle</b>																	
Assistant conserv. patrim. et des bibliothèques Principal de 2ème classe	B	1	0	1	0												
Adjoint du Patrimoine Principal de 1ère classe	C	0	0	0	0												
Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème classe	C	0	0	0	0												
Adjoint du Patrimoine	C	1	0	1	0												
<b>Filière Police</b>																	
Chef de service principal de PM de 1ère cl.	B	1	1	1	1												
Chef de service principal de PM de 2ème cl.	B	0	0	0	0												
Chef de service de police municipale	B	0	0	0	0												
Brigadier Chef Principal de police municipale	C	3	3	4	3												
Gardien - Brigadier	C	9	6	9	8												
<b>TOTAL</b>		<b>136</b>	<b>118</b>	<b>148</b>	<b>123</b>												

RECUN PREFECTURE  
le 15/07/2022  
Applications@reun.espace.com  
99\_DE-104-21840388-21220712-DEL\_2022\_07

